

## **DEC150352DR12**

**Décision portant délégation de signature à Mme Annie ZAVAGNO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille**

### **LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7326, intitulée « Laboratoire d'Astrophysique de Marseille », dont le directeur est Jean-Gabriel CUBY ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Annie ZAVAGNO, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie ZAVAGNO, délégation est donnée à M. Marc FERRARI, directeur adjoint aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie ZAVAGNO et de M. Marc FERRARI, délégation est donnée à M. David LE MIGNANT, directeur technique, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie ZAVAGNO, de M. Marc FERRARI et M. David LE MIGNANT, délégation est donnée à Mme Nataly GARCIA, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### **Article 5**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 23 janvier 2015

Le directeur d'unité  
Jean-Gabriel CUBY

### Les délégataires

Nom : A. ZAVAGNO Signature :	Nom : M. FERRARI Signature :	Nom : D. LE MIGNANT Signature :	Nom : N. GARCIA Signature :
Paraphe :	Paraphe :	Paraphe :	Paraphe :